



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Présentiel, Webinar

MODE DE PARTICIPATION
**Linklaters Paris
75008 - Paris
25 rue de Marignan**

DATE
Mercredi 29 novembre

LIEU
**25 rue de Marignan
75008 Paris**

PARTICIPATION
250 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**

Séminaire

Agences de notation : quel rôle et quel cadre pour l'ESG ?

Ce séminaire a été préparé avec le concours de Christophe Parisot.

Replay du séminaire:

La faillite, cette année, des banques américaines Silicon Valley Bank (SVB), Silvergate et Signature Bank a fait rejaillir l'importance de l'analyse du risque de défaut : en très peu de temps, la note de SVB a été abaissée de 10 et 13 crans, respectivement, par S&P et Moody's tandis que Fitch a abaissé celle de Signature Bank de BBB+ à D (12 crans). Par ailleurs, la dégradation de la France par Fitch Ratings, fin avril, de AA à AA-, même si la note de celle-ci a été maintenue à Aa2, en octobre, par Moody's, et celle des Etats-Unis, le 1er août, de AAA à AA + ont remis sur le devant de la scène la notation des souverains et ont été l'occasion de tester à nouveau la communication et les méthodologies des agences.

Les notations de crédit qui reflètent la capacité d'un émetteur à rembourser sa dette financière et bancaire en temps et en heure sont le point de référence, d'une part, dans le processus de décision des investisseurs sur les marchés de capitaux et, d'autre part, sont prises en compte dans le cadre réglementaire bancaire et assurantiel (Bâle 3, Bâle 4, Solvency 2).

Les réglementations mises en place depuis la crise financière, en particulier en Europe (règlements OICV et «CRAR ») ont démontré la volonté du régulateur d'encadrer plus strictement l'activité des agences en exigeant une meilleure transparence de leurs méthodologies d'évaluation, le respect d'un timing précis pour publier les notes et la réduction des conflits d'intérêt entre

les agences et les émetteurs.

Par ailleurs, la notation extra-financière, connue aussi sous la terminologie de notation ESG poursuit son développement, au rythme de la précision des obligations et des enjeux en matière de finance durable. Complémentaires, mais aussi différentes des notations de crédit, les notations extra-financières sont une évaluation de la manière dont un émetteur gère les risques et les occasions associés aux questions environnementales, sociétales et de gouvernance. Elles aident les investisseurs à reconnaître et à gérer leur exposition aux risques liés à l'ESG. L'ESMA, qui supervise et contrôle l'activité de notation de crédit s'est aussi saisie, plus récemment, du sujet de la réglementation et de la supervision des agences de notation ESG.

Les principaux sujets de réflexion sur les agences de notation portent sur la nature et la portée de leurs modèles et leurs méthodologies, l'intégration des facteurs ESG dans les notes, la comparaison avec des méthodes alternatives d'appréciation du risque (notations internes, CDS) ou de labels et la diversité d'approches et de données en matière de notation ESG.

Nous nous proposons de faire un état des lieux du sujet des agences de notation et d'ouvrir le débat sur la notation tant financière qu'ESG en présence des différents acteurs (autorités de régulation et de supervision, agences de notation, émetteurs, banquiers et utilisateurs des notes) en abordant notamment les questions suivantes :

- Comment fonctionnent les agences de notation de crédit et les agences de notation extra-financière ?
- Quelle est la portée de l'utilisation des notes de crédit ?
- Quels apports attendre de la notation extra-financière ?
- Quels développements attendre du cadre réglementaire et du mode de supervision des agences ?
- Comment les notations se différencient-elles des autres formes d'évaluation (labels, CDS ...) ?
- Dans quelle mesure les dispositifs de notation pourraient-ils être encore perfectionnés ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les réglementations des agences de notation
- Obtenir des retours d'expérience d'acteurs sur la notation financière et la notation ESG
- Bénéficier de la vision des régulateurs
- Se projeter sur les évolutions réglementaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livret d'accueil
- Supports de présentation
- Echanges avec les intervenants
- Formation en présentiel/webinar

PROGRAMME

8h30 Introduction

Intervenants: Michel COJEAN (AEFR)

8h35 Panorama des agences de notation : quelle place occupent-elles et quels rôles jouent-elles dans l'écosystème financier et extra-financier ?

Intervenants: Norbert GAILLARD

9h00 Comment les agences de notation de crédit opèrent-elles et comment ont-elles intégré la notion d'ESG ?

Intervenants: Yann LE PALLEC (S&P)

9h25 Comment les agences de notation extra-financière évaluent-elles les risques ESG ?

Intervenants: Carol SIROU (Ethifinance)

9h50 Quels cadres de supervision pour la notation de crédit et extra-financière ?

Intervenants: Iliana LANI (ESMA)

10h15 Retour d'expérience d'un émetteur

Intervenants: Bernard DESCREUX (EDF)

10h40 Place de la notation par rapport aux autres indicateurs et labels (CDS, labels ISR, Greenfin et Finansol)

Intervenants: Michèle PAPPALARDO (Comité du label ISR) / Jean-François VÉRON (Société Générale)

11h05 TABLE-RONDE : Notation ESG, quels apports et quels enjeux pour la banque, l'assurance et la gestion d'actifs ?

Intervenants: Clément BOURGEY (Banque de France) / Alain LAURIN (Moody's Investors Services) / Lucie PINSON (Reclaim Finance) / Julien RIVALS (Deloitte)

Animée par Christophe Parisot

11h50 Questions / Réponses / Echanges